

COMPTE RENDU

Femmes et élections en RDC

Á Kinshasa, <u>Ebuteli</u>, institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence et le **Groupe d'étude sur le Congo (GEC)** ont organisé une discussion informelle sur le thème *femmes et élections en RDC*.

Près d'une vingtaine de femmes et hommes activistes des droits de femmes, candidats, chercheurs, journalistes, bloggeuses, membres de la société civile spécialisés dans l'éducation civique et électorale ont pris part à cette matinée d'échanges autour de la problématique de la participation des femmes dans les processus électoraux en RDC.

Deux interventions ont précédé l'ouverture des échanges. La première présentation dressait *l'état des lieux du processus de participation des femmes aux élections.*

En effet, en 2021, l'Assemblée nationale examinait la proposition de loi du G13 sur la réforme de la loi électorale sollicitant la prise en compte des femmes sur les listes de candidatures. Cette présentation a rappelé qu'en lieu et place de l'irrecevabilité des listes ne respectant pas la parité, il a été finalement décidé d'une mesure incitative à la lecture du texte global. Cette mesure prévoit que toute liste qui aura aligné 50% des candidatures féminines sera exemptée de la caution électorale.

Malheureusement cette mesure incitative n'aura pas suffit. Sur les 24 295 candidats aux législatives, seulement 3 955, soit 17 % sont des femmes. Pour la députation provinciale, les candidates sont 28 %. Alors qu'aux élections municipales, elles représentent 43 %.

Par ailleurs, quelques défis ont été soulevés, notamment :

- Le piège des articles 13 et 22 de la loi électorale. Malgré la mesure incitative de l'article 13, l'article 22 a introduit dans le système électoral congolais la recevabilité des listes, ce qui veut dire que tout parti politique n'ayant pas atteint 60 % des candidatures est écartée de la compétition électorale peu importe le nombre de femmes qu'il contient ;
- Le manque d'encadrement juridique des mandataires ;
- Le paradoxe constitutionnel pose problème sur les moyens de mise en oeuvre malgré que l'article 36 de la loi sur la parité stipule que les institutions devaient prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les discriminations ;
- La caution elle-même constitue un défi, car en RDC, il y a le régime de non remboursement de la caution ;

Outre ces défis, il sied de signaler des progrès, entre autres, l'augmentation de près de 6 % de candidatures à la députation nationale, 17 % à la députation provinciale.

Les recommandations afin de promouvoir la participation des femmes aux élections mentionnées sont les suivantes :

- Avoir un agenda commun des femmes ;
- Travailler sur les candidatures des femmes ;
- Corriger le système de recevabilité des listes ;
- Travailler sur la prise de conscience politique des femmes ;
- Former les femmes par la société civile ;
- Supprimer la caution pour les femmes et rendre le quota obligatoire ;
- Mettre en place des mécanismes de sensibilisation ;
- La sécurisation de l'électorat féminin et des voix des femmes.

La deuxième présentation portait sur *les candidates et les défis de la campagne électorale*. Il existe plusieurs défis auxquels font face les candidates durant la période de la campagne électorale, principalement :

- La maturité politique de la femme est mise en doute. Certains pensent que la femme n'a pas encore atteint la maturité nécessaire pour s'engager en politique;
- La prédominance des hommes au sein des partis politiques. Les hommes occupent des postes de décision, et les femmes sont uniquement dans la mobilisation;

- Le défi budgétaire pour la campagne électorale. La précampagne et la campagne électorale sont très importantes et nécessitent un coût financier parfois très élevé. C'est l'une des raisons pour lesquelles certaines candidates, n'étant pas informées de tous ces enjeux, se rétractent ;
- La conciliation des responsabilités personnelles et des responsabilités politiques.

Pour faire face à ces différents défis, il faudrait entre autres que :

- Chaque candidate puisse avoir sa vision claire et être identifiée auprès de son électorat ;
- Ne pas se laisser dominer ou envahir par les stéréotypes de la société.

Enfin, pour clôturer les discussions, *Kebal*, premier outil d'aide au vote en RDC, a été présenté, afin d'inviter ces différents participants à travailler dans la vulgarisation de cet outil.